IME

Hors les murs

Livret d'accompagnement

IME Hors-les-Murs

Le dispositif IME Hors les Murs Arria apporte une aide spécialisée et des soins à des jeunes souffrant de troubles de l'efficience intellectuelle et qui sont scolarisés à temps plein à l'ULIS du Collège Grand Beauregard de la Chapelle sur Erdre.

La spécificité du dispositif repose sur l'élaboration d'un projet individualisé et d'un accompagnement pédagogique, thérapeutique et éducatif majoritairement « intramuros », dans l'enceinte du collège. L'intervention du service est donc une médiation entre l'adolescent, sa famille et le collège, dans le but de permettre la scolarisation à temps plein. L'intégration dans la « cité » est une des priorités développée par le dispositif.

Qu'est-ce que le dispositif IME Hors-les-Murs ?

L'IME Hors-les-Murs est un dispositif d'accompagnement médico-social, installé dans les locaux du Collège Grand Beauregard par convention avec le Conseil Général, dans le but d'apporter aux jeunes inscrits dans l'Ulis du collège le soutien privilégié qui leur permet d'être élèves au collège à temps plein.

Le partenariat est officialisé par convention entre l'Inspection Académique et l'association ARRIA.

L'IME hors-les murs est un dispositif de l'association ARRIA.

Les valeurs de l'Arria s'inscrivent dans le sigle de l'association et sous tendent son action :

- l'Accueil de toute personne concernée par l'objet de l'association quelle que soit la nature du handicap ou des difficultés rencontrées
- La Reconnaissance et l'acceptation de l'autre dans son humanité et son altérité, par un travail d'identification de sa complexité et de sa singularité
- L'apprentissage de la Responsabilité pour la personne dans sa manière d'être, d'agir et de penser dans les situations de la vie quotidienne
- L'Innovation pour favoriser l'ouverture vers des actions expérimentales et la créativité dans un cadre donné ; l'innovation pour développer des aptitudes sociales au regard de la cohérence des adultes impliqués
- L'accompagnement interdisciplinaire qui révèle et développe les potentialités de la personne.

Au sein de l'ARRIA, les parents peuvent participer à des instances représentatives, telles que le conseil de la vie sociale et le conseil d'administration.

L'agrément du service a été obtenu et délivré le 17 mai 2010 par le CROSMS en référence aux dispositions légales et réglementaires en vigueur (lois de 1975 et 2002, annexe XXIV…) La prise en charge financière est réalisée par la caisse d'assurance maladie dont dépend la famille du jeune. L'agence régionale de la santé (ARS) assure le contrôle du fonctionnement et de la qualité du dispositif.

Qui est concerné ?

L'IME Hors-les-Murs se compose d'une équipe pluridisciplinaire :

- directeur
- chef de service
- médecin psychiatre
- psychomotricien
- orthophoniste
- psychologue
- éducateur spécialisé
- assistant de service social
- secrétaire-comptable

- 10 adolescents (de 12 à 16 ans) inscrits et scolarisés à l'Ulis du Collège Grand Beauregard de la Chapelle sur Erdre peuvent être accompagnés dans le cadre du dispositif IME Hors-Les-Murs.

L'IME Hors les Murs s'adresse :

- à des jeunes déficients intellectuels reconnus comme tels par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- scolarisés à temps plein au sein de l'ULIS du collège Grand Beauregard de la Chapelle-sur-Erdre,
- dont les troubles d'inhibition sociale et intellectuelle nécessitent un accompagnement spécialisé et permanent au sein du collège.

Comment travaille l'équipe ?

Son rôle est d'assurer une prise en charge globale adaptée par :

Un entretien d'accueil avec les parents et le jeune et l'évaluation de la demande

Des rencontres pluridisciplinaires hebdomadaires

L'élaboration en coordination avec le jeune et sa famille d'un projet personnalisé d'accompagnement

Des prises en charge pédagogiques, éducatives et/ou thérapeutiques individuelles ou collectives en lien avec le projet personnalisé de chaque jeune

Modalités d'accompagnement :

- Le soutien à l'intégration dans le collège
- Le soutien à l'inclusion scolaire dans l'ULIS et hors l'ULIS
- Le soutien à l'inclusion sociale hors collège
- Le soutien thérapeutique : entretien psychologiques, orthophonie, psychomotricité

Et pour moi qu'est ce que ça change au collège ?

- Présence quotidienne de l'équipe pluridisciplinaire dans le collège
- Temps d'accompagnement modulables
- Accompagnement et soutien dans les temps parfois difficiles : récrés, accueil, self, inclusion dans les autres classes que l'ulis.
- Un accompagnement vers des stages (à partir de 14 ans) pour une découverte de métiers
- Une écoute attentive et bienveillante lors des rendez-vous thérapeutiques (psychologie, psychomotricité, orthophonie)
- Des moments d'activités éducatives pour souffler un peu, et mieux se reconcentrer en classe

Et qu'est ce qu'on fait pendant les vacances scolaires ?

L'ÉQUIPE ACCOMPAGNE L' INTEGRATION SOCIALE :

- Un accompagnement vers une inscription sociale (club de sport, club de jeunes, association adaptée…) le mercredi matin ou après-midi et une partie des vacances scolaires soit dans le quartier d'habitat, soit à proximité du collège
- Des moments de regroupements avec les copains d'ULIS
- Des temps d'accompagnement personnalisés en fonction de mes centres d'intérêt
- Des idées, des projets à réaliser
- Une aide vers l'autonomie dans les transports

Et pour nous ?

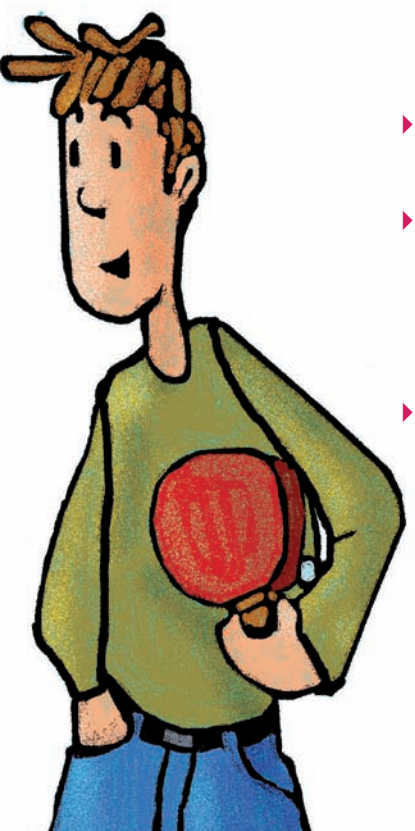

- Nous allons essayer de comprendre ensemble les difficultés de votre enfant et d'imaginer l'aide que vous pouvez lui apporter.
- Nous sommes aussi là pour être à votre écoute et vous soutenir dans différentes démarches (loisirs, orientation...)

Comment allons-nous travailler ensemble ?

- Nos rencontres nous permettent d'ouvrir entre nous un espace d'échange et de collaboration.
- Nous réfléchissons ensemble pour inventer et élaborer de nouvelles stratégies.

En ce qui nous concerne ?

- Nous prenons contact, afin d'établir un lien avec : professionnels en libéral, institutions sociales et médico-sociales, hôpitaux de jour, services de protection administrative et judiciaire de la jeunesse, centres socioculturels...

Comment fa

- **Les parents doivent nécessairement contacter l'IME Hors les Murs ARRIA et l'inspection académique**

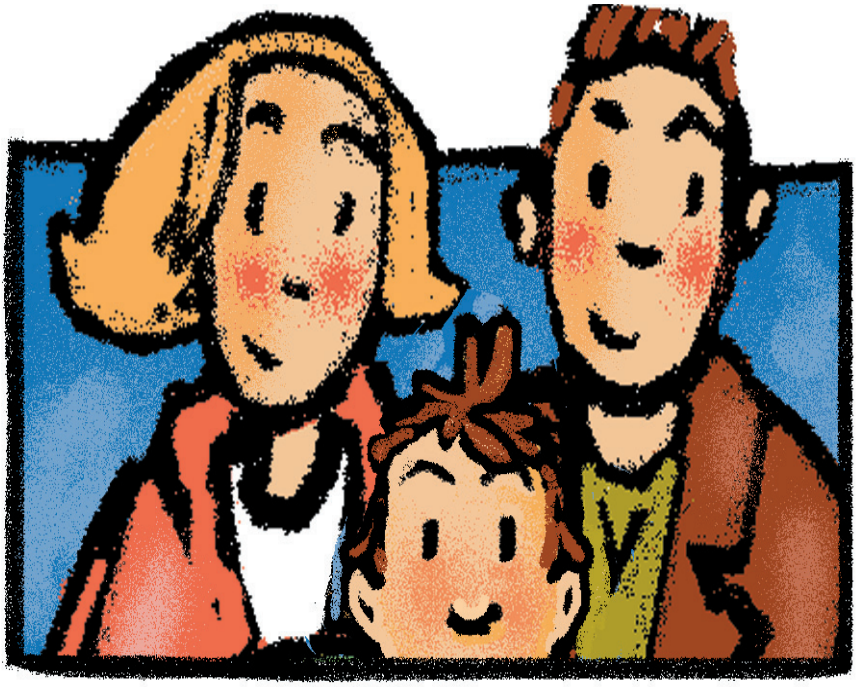

aut-il faire ?

1. Avoir une notification ULIS et IME Hors le Murs

2. La commission d'affectation de l'inspection académique affecte le jeune dans l'ULIS du collège Grand Beauregard de la Chapelle-sur-Erdre.

3. Les parents contactent l'IME Hors le Murs ARRIA, ils sont reçus par le directeur, le chef de service et un membre de l'équipe.

4. Les parents inscrivent leur enfant à l'ULIS au collège Grand Beauregard.

Comment fonctionne l

- **Au terme d'un temps d'évaluation de la situation, est élaboré un document Individuel de Prise en charge proposé et discuté avec les parents.**
- **Ce document a pour but de définir les premiers objectifs et les modalités de l'accompagnement. Il comprend un emploi du temps précis des séances proposées.**
- **Au cours de la première année scolaire d'accompagnement, un Projet Personnalisé d'Accompagnement est ensuite proposé. Il affine les objectifs contractualisés et les précise par type de soutien (éducatif et médico-psychologique).**

Le soutien dans le collège c'est quoi ?

- Un soutien de proximité pour médiatiser la relation aux autres élèves et aux enseignants
- Un accompagnement pour retrouver les salles, se repérer dans l'organisation des lieux, ou pour oser rentrer dans un espace
- Une présence sur les temps d'accueils et de départs lorsque le croisement avec les autres collégiens est inquiétant.
- Une aide à la participation à des moments de citoyenneté comme par exemple les instances représentatives du collège
- Des activités éducatives (bricolages, jeux de société, groupe de parole, création d'histoires, illustrations, etc…)
- L'inscription à des clubs proposés au collège pour faciliter le fait d'oser la rencontre avec les autres élèves et ainsi créer des camaraderies

l'IME Hors les Murs ?

teliers permettent
souffler un peu
pour ensuite
ux se rencontrer
en classe

Le soutien hors les murs du collège c'est quoi ?

- Tout Le dispositif IME Hors les Murs ARRIA c'est 205 jours d'accompagnement, soit 32 journées situées en dehors du calendrier scolaire.

- L'équipe éducative et thérapeutique développe des stratégies d'inclusion basées sur l'utilisation des espaces publics, soit sur la commune de la Chapelle-sur-Erdre, soit sur les quartiers et lieux de vie des jeunes.

Ainsi des accompagnement sont proposés :

- En centres de loisirs
- En club de jeunes
- En ludothèques, bibliothèques
- Sur des salles de spectacle
- En maison de quartier
- À la piscine pour un projet d'apprentissage de la natation
- Dans des clubs de sport
- En stage de découverte professionnelle…

ACCÈS AU DOSSIER

Le Dossier de suivi de l'accompagnement de l'enfant est tenu au Sessad IME Arria dans le respect des dispositions en vigueur. Il peut être consulté par les parents ou le jeune majeur sur demande écrite adressée au directeur.

SIEGE SOCIAL
13, Bd des poilus 44300 NANTES
Tél. : 02 40 18 60 60 • Fax : 02 40 49 36 86

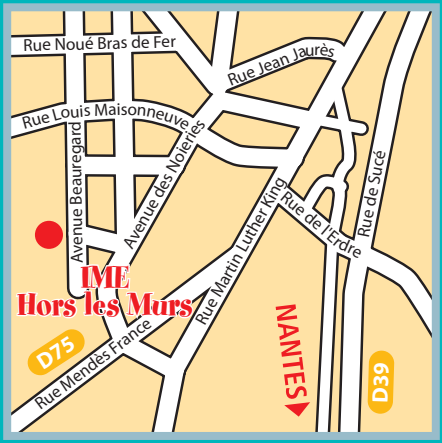

Pôle Perrines ARRIA
41 bd Auguste Peneau 44300 Nantes • Tél. 02 40 49 80 00 • Fax 02 40 49 86 00
secretariat.perrines@arria.asso.fr